

# Arbois

## C'est vous

Le mag



Arbois  
JURA

Octobre - décembre 2024  
Informations municipales



## Édito

Retrouvez toute l'actualité  
d'Arbois et les infos  
pratiques sur :



[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



[www.instagram.com/  
villearbois/](https://www.instagram.com/villearbois/)

Chers Arboisiens, Chères Arboisiennes,

Cet été, Arbois a de nouveau vécu une saison animée, riche en événements qui ont réuni habitants et visiteurs dans un esprit de convivialité. Bien que la météo des mois de juin et juillet a affecté la fréquentation touristique, août et septembre ont permis de redresser la situation, notamment avec le succès des journées du patrimoine. Cependant, nos vigneronnes ont connu une année bien difficile, marquée par une mauvaise récolte due aux intempéries et aux maladies. Nous leur adressons tout notre soutien en espérant des jours plus cléments pour l'avenir.

Sur le plan des infrastructures, la piscine, tant attendue par les Arboisiens, les touristes et les habitants des communes voisines, a enregistré près de 13 000 entrées cet été. Un chiffre qui témoigne de l'importance de cet équipement pour le territoire. Les clubs sportifs, quant à eux, voient une belle progression du nombre de licenciés.

La rentrée scolaire s'est effectuée avec un effectif plutôt stable, et c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli les nouveaux élèves du lycée et les nouvelles équipes éducatives de tous les établissements. Grâce aux solides relations que nous entretenons avec les Maires du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), nous pouvons dès à présent lancer un véritable projet de rénovation de l'école, Bâtiment Morel. Cette initiative est le fruit d'une belle intelligence collective.

Au sein du conseil municipal, trois nouveaux conseillers municipaux ont rejoint notre équipe depuis fin 2023. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Emilie Vernier, Talaat Jaber et Philippe Roberget. Leur arrivée s'inscrit dans un processus naturel de renouvellement, où nous avons toujours respecté les convictions et les choix personnels de chacun. La liberté d'expression, la diversité des idées et la cohésion au sein de l'équipe restent des valeurs fondamentales que nous défendons tous.

Enfin, nous avons chaleureusement célébré les 50 ans de notre jumelage avec la ville d'Hausach ; 6 élus municipaux se sont rendus sur place avec le comité de jumelage, des membres du comité des fêtes et des représentants d'associations. Cet engagement renouvelé promet de renforcer les liens d'amitié qui unissent nos deux villes, notamment à travers de futurs échanges, particulièrement avec les jeunes. Nous espérons qu'un jour prochain, lorsque le contexte géopolitique sera apaisé, nous pourrions rencontrer à nouveau nos amis de Douroula, au Burkina Faso, et reprendre nos échanges. Grâce à ces jumelages et ses comités respectifs, nous mesurons la chance de promouvoir la solidarité et l'ouverture au monde pour toutes et tous.

Dans cette dynamique d'ouverture, nous allons également développer une coopération avec le Togo sur de premiers objectifs : le partage d'expérience sur le fonctionnement des communes, la prise en compte de l'environnement dans le développement de l'économie, la place des femmes et des jeunes dans l'engagement citoyen.

À l'image de la fête d'Arbois, qui chaque année incarne l'esprit de solidarité et de rassemblement au cœur de notre communauté, il est aujourd'hui plus essentiel que jamais de bâtir ensemble des ponts plutôt que des murs. C'est en unissant nos forces et nos volontés que nous pourrions construire un avenir commun, fondé sur le dialogue et la coopération en Arbois comme ailleurs.

Valérie DEPIERRE,  
Maire d'Arbois



## Une réouverture réussie de la piscine municipale d'Arbois !

Avec plus de 12.000 entrées à la piscine municipale sur la période du samedi 3 août, date de l'ouverture, au dimanche 1<sup>er</sup> septembre, on peut dire que les Arboisiens, les Jurassiens ainsi que les touristes et campeurs ont été au rendez-vous pour saluer la réussite des travaux engagés en ce début d'année.

Il faut aussi ajouter un peu plus de 150 entrées pour les cours d'aquagym assurés par l'équipe des maîtres-nageurs.

Cet équipement était attendu par tous et cette belle fréquentation en est la preuve.

Pour les deux semaines de septembre, malgré la pluie et le froid, c'est encore près d'un millier d'entrées qui a été enregistré dont, il faut le souligner, 50 élèves des classes de 6<sup>ème</sup> du Collège Pasteur qui ont pu bénéficier de séances.

Avant la saison estivale 2025, une seconde phase de travaux va se poursuivre, avec principalement l'espace arboré à l'emplacement de l'ancienne pataugeoire, ainsi qu'un embellissement et rafraîchissement des vestiaires et des murs extérieurs.

Par ailleurs, toute l'équipe réfléchit déjà à la mise en place d'un programme d'activités nautiques plus étoffé et à l'amélioration de l'accueil des plus petits et de leur famille...

**Un grand merci aux entreprises qui ont relevé le challenge pour réaliser ces travaux conséquents !**

**Un grand merci aux équipes qui ont tout mis en œuvre pour faire fonctionner ce complexe !**

**Un grand merci aux Arboisiens, Jurassiens, campeurs et touristes qui ont été au rendez-vous et ont fréquenté assidûment cette nouvelle piscine....**

**À l'année prochaine !**



Arbois C'est Vous, magazine municipal de la Ville d'Arbois  
Directrice de la publication : Valérie DEPIERRE, Maire  
Coordination de la publication et mise en page :

Fanny STADELMANN

Impression : LIG Dole

Crédits photos : tous droits réservés : associations locales, établissements scolaires, service communication/jeunesse ville d'Arbois et crédits mentionnés.

Photo de couverture : ©Tomonari SAKURAI



Le stade de l’Ethole a été inauguré le 24 août dernier en présence de la Fédération Française de Rugby, de la Ligue régionale de Rugby Bourgogne Franche-Comté, du Comité départemental de rugby et des financeurs (État, Région, Département).

À cette occasion, le club et la ville ont organisé une belle journée sous le signe du rugby en présence de nombreux licenciés .

Ce complexe a complètement changé d’aspect au cours des derniers mois.

Dès le début de notre mandat, nous avons pris à cœur de faire d’Arbois une commune toujours plus attractive, dynamique, en phase avec les attentes de ses habitants et des acteurs locaux.

Cet engagement passe par un travail étroit avec toutes les parties prenantes pour penser notre ville sur le long terme, en investissant dès aujourd’hui pour répondre aux défis de demain, tout en adoptant une approche sociale, citoyenne et environnementale.

Concernant, à proprement parler, le chantier de l’Ethole, la nature des travaux réalisés porte sur :

- ▶ La mise aux normes du terrain
- ▶ Les tribunes
- ▶ La salle de convivialité
- ▶ Les vestiaires et les sanitaires

L’US Arbois Rugby participe grandement à dynamiser notre ville et à offrir à la jeunesse des perspectives positives. Ce complexe sportif est désormais prêt à accueillir une nouvelle ère, intense, pour le rugby en Arbois !

## Quelques travaux réalisés en régie interne par les services techniques de la ville



Réfection des barrières du chemin Vinetier



Revers d’eau - chemin de Monteiller





## Rappel de la réglementation

Concernant les règles de constructions actuelles sur Arbois, il existe deux règlements : le PLU (Plan local d'urbanisme) qui établit les règles notamment d'implantations des constructions et le SPR (Site Patrimonial Remarquable) qui réglemente l'aspect des constructions.

De façon générale, toute construction, démolition, modification... est soumise à une demande de travaux, qui, une fois obtenue, rendra légitime et légale la construction, démolition, modification. Par exemple, pour construire une maison, il faudra déposer un permis de construire (PC) en Mairie pour démolir une cheminée ou un garage, un permis de démolir (PD) pour faire une isolation extérieure ou installer un abri de jardin, une déclaration préalable aux travaux (DP).. (Ces autorisations de travaux sont importantes, elles sont par exemple demandées par le notaire lors d'une vente).

Les règlements du PLU et du SPR sont consultables sur le site de la Commune :



[www.arbois.fr/demarches-administra/reglement-et-zonage/](http://www.arbois.fr/demarches-administra/reglement-et-zonage/)

Les documents (Cerfa) nécessaires au dépôt d'une demande de travaux sont disponibles sur le site de l'Etat



[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

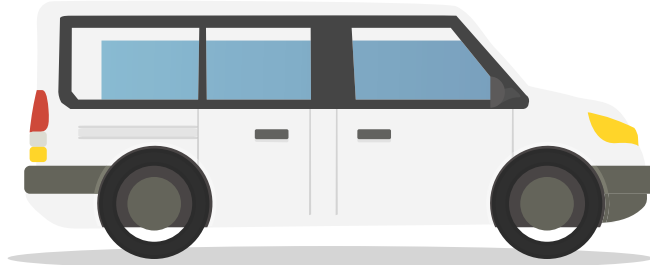
Une aide en ligne est présente afin d'aider à choisir le bon Cerfa et le renseigner.

## Un nouveau règlement à l'horizon 2025 : Le PLUi

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui définit les règles de construction sur Arbois, va disparaître pour être remplacé par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui s'appliquera à l'ensemble de la Communauté de Communes.

Les règles de construction vont être modifiées ainsi que le zonage de nombreux terrains, et ce, de façon définitive (terrains constructibles devenant agricoles notamment, ce qui limitera, voire interdiera la possibilité d'ériger ou modifier de nouvelles constructions : maisons d'habitation, extensions, garages...). Une enquête publique, (3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre 2024) scellera les changements apportés par le PLUi.

Les détenteurs de terrains sur la Commune d'Arbois souhaitant avoir un peu plus d'informations sur le devenir de leurs biens sont donc invités à se rendre en mairie au Service Urbanisme.



# Une navette proposée par le CCAS\* pour vos rendez-vous sur Arbois, les jeudis et vendredis matins

Ce service a été mis en place par le CCAS\* de la ville d'Arbois pour répondre aux besoins de la population, notamment **les rendez-vous médicaux, pharmacie, divers besoins...**

Le minibus utilisé est financé par des panneaux publicitaires payés par les entreprises locales. Il est **équipé de 2 réhausseurs pour enfants.**

Ainsi, le CCAS a embauché 2 conductrices grâce à l'association intermédiaire Tempo. **Les conductrices peuvent aider les personnes qui ont des difficultés à transporter leurs courses, de la navette jusqu'à leur maison.**

Environ 12 personnes empruntent régulièrement ce service et une vingtaine ponctuellement.

**Actuellement, les navettes fonctionnent les jeudis et vendredis matins. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'accueil de la mairie, au 03.84.66.55.55, entre 9 h et 12 h.**

**Coût : 2 € A/R**

Le minibus est également mis à disposition du **Secteur Jeunes** et des **associations arboisiennes (notamment clubs de sport)** pour leurs déplacements avec les joueurs, sur réservation auprès de l'accueil de la mairie.

\* Centre Communal d'Action Sociale

**Votre Communauté de Communes finance vos covoiturages quotidiens** 💰

Ensemble, développons le covoiturage sur notre territoire Cœur du Jura !

**Le covoiturage avec BlaBlaCar Daily devient gratuit grâce au soutien de la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura (CCAPS)**

A compter du 15 septembre 2024, la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura soutient financièrement le développement du covoiturage sur le territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent au minimum 1,50€ à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Le dispositif a vu le jour grâce également à l'appui financier de BlaBlaCar Daily et de l'État au titre de l'axe 3 du « Fonds Vert » permettant un subventionnement à hauteur de 50 % pour le développement du covoiturage

### Comment ça fonctionne ?

- 1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ou lieu de destination ainsi que leurs plannings pour la semaine ou journée
- 2. L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
- 3. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50€ à 3€** par trajet et par passager, selon la distance parcourue. **Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien des collectivités.**

### Exemple d'économies réalisées par les conducteurs

Arbois > Besançon (48km) : le conducteur reçoit 3€ et le passager ne débourse rien grâce au soutien de la collectivité

Grâce au partenariat entre la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura et BlaBlaCar Daily, **les trajets sont ainsi proposés aux habitants, travailleurs et visiteurs du territoire Cœur du Jura de manière entièrement gratuite.**

Ce dispositif n'est pas exclusif au domicile/travail, même si dans l'application cela est indiqué comme tel, il s'adresse à **toute la population, pour tout trajet en partance ou à destination du territoire Cœur du Jura pour un trajet de 2 à 80 km.**

### 100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte bancaire du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la communes, rubrique « Au quotidien » / « Transport » / « Covoiturage », ou contacter Marion Nicod à la Communauté de Communes à [m.nicod@cc-aps.fr](mailto:m.nicod@cc-aps.fr) ou au 07 55 60 51 26

# Bientôt trois réseaux de chaleur biomasse sur la ville d'Arbois



## L'origine du projet

La toute première étude à ce sujet, une note d'opportunité réalisée par l'AJENA en 2019, portait exclusivement sur le chauffage de la piscine, du lycée et des logements de La Maison Pour Tous (ex-OPH) par un réseau de chaleur alimenté avec de la plaquette forestière. Le gros appel de puissance et les consommations de la piscine en été, les forts besoins de chaleur des logements et du lycée en hiver, constituaient des conditions idéales pour la mise en place d'une chaufferie bois. En conclusion, l'étude indiquait que la densité des besoins énergétiques au centre-ville pouvait également justifier la mise en place d'un réseau de chaleur.

## Du fioul, du gaz... ou du bois

**Les bâtiments publics d'Arbois sont essentiellement chauffés au gaz, et les bâtiments communaux sont en grande partie chauffés au fioul, avec des chaudières vétustes demandant à être remplacées.** Un changement d'énergie allait donc être inéluctable. La hausse des prix du gaz, suite au conflit ukrainien, la crainte du black-out l'hiver précédent, ont fait prendre conscience à tous de la fragilité de notre approvisionnement en énergie et en chauffage. Même si le bois ne sort pas tout seul de la forêt sous forme de plaquettes, il est plus local, et sa valeur plus stable que le gaz des pays de l'Est.

## Trois chaufferies valent mieux qu'une

Le périmètre de l'étude a donc été étendu au centre-ville. Il est vite apparu que raccorder tous les bâtiments publics à un seul et même réseau de chaleur posait plus de problèmes que cela n'apportait de solutions : trop de pertes de chaleur sur un réseau trop long, dimensionnement de la chaufferie peu optimal, fonctionnement à l'envi avec une production d'eau chaude toute l'année pour quelques bâtiments seulement... C'est donc l'option **« trois chaufferies-trois réseaux » qui a été retenue : une chaufferie au gymnase pour alimenter les bâtiments du périmètre initial, une chaufferie au centre-ville dans le garage du parking de la maison Molliet, et la troisième, sur un terrain proche du parc Delort, pour alimenter la crèche et l'hôpital.**

## Impacts financier et carbone du projet

**Le projet total est estimé à environ 7 millions d'euros, dont 4 millions de subventions. Un emprunt, qui sera remboursé avec le produit des ventes de chaleur, permettra de boucler le budget.**

Les bénéficiaires sont la commune et la Région (chacune pour un quart environ de la chaleur produite), le Centre Hospitalier Intercommunal du Revermont avec l'EHPAD Delort, puis La Maison Pour Tous, la Communauté de Communes, la Fruitière Vinicole, le groupe scolaire Saint-Just, et le Département. Tous bénéficieront du même prix de chaleur ; il est estimé que le coût total du chauffage des bâtiments desservis diminuera, en moyenne, de 14%.

**Le raccordement au réseau de chaleur bois permet de supprimer 11 chaudières fioul, dont 8 ont plus de 25 ans (les autres bâtiments sont chauffés au gaz).** L'empreinte écologique du bois n'est pas nulle, car il faut des énergies fossiles pour l'exploiter, le transformer et le livrer. **L'économie globale du projet en termes d'équivalent CO2 est malgré tout indéniable : les émissions de CO2 liées au chauffage des bâtiment concernés seront réduites d'environ 80%, ce qui équivaut à la suppression d'environ 390 voitures.**

## D'où vient le bois ?

**La consommation de bois du réseau correspond à la part de bois « industrie ou énergie » générée par l'exploitation forestière de 1 200 ha de forêt environ.** La forêt communale d'Arbois couvre 1 800 ha, mais il n'est pas pour autant prévu que le bois alimentant les chaufferies en provienne exclusivement, ceci pour respecter



l'aménagement forestier qui ne prévoit pas nécessairement une quantité identique de bois énergie tous les ans.

**Le cahier des charges impose que le bois brûlé dans la chaufferie ait été exploité dans un rayon de 40km autour d'Arbois.**

**Rappel : un arbre n'est pas coupé pour alimenter une chaufferie bois. Il est coupé parce que l'industrie du bois a besoin de grumes à transformer ; la chaufferie bois permet de valoriser les houppiers et les petits diamètres que l'industrie n'utilise pas.**

**Quid des nuisances (qualité de l'air, bruit des installations, livraisons des plaquettes...) ?**

L'annonce d'un tel projet génère automatiquement des questions sur les nuisances liées à la phase travaux et à la phase d'exploitation. Il n'est pas question de chercher à nier ces nuisances, mais bien de chercher à les éviter et à les limiter au mieux.

Ainsi, des équipements non imposés par la loi, sont prévus sur chaque chaufferie pour abaisser les émissions de poussières bien en-deça des seuils réglementaires ; **la situation ultra-urbaine des chaufferies a bien été identifiée par les candidats et des solutions techniques ont été proposées pour réduire les sons émis par les installations. L'impact des livraisons sera minimisé en tenant compte des impératifs de chaque lieu : par exemple, la chaufferie du centre-ville ne sera pas alimentée le temps de la tenue du marché...**

Ces sujets méritent entre autres des développements importants ; une page internet du site de la ville d'Arbois sera prochainement consacrée aux questions les plus fréquentes sur les travaux et l'exploitation du réseau de chaleur biomasse.

**Où en est le projet et à quoi faut-il s'attendre dans l'année à venir ?**

Le projet a fait l'objet d'un **Marché Global de Performances**, c'est-à-dire que l'entreprise retenue pour la construction des chaufferies et du réseau de chaleur assurera l'exploitation de l'ensemble pour six ans, avec l'obligation de respecter un certain nombre de critères : rendement du réseau, performance environnementale des installations, délai maximal avant intervention, etc.

Deux entreprises ont candidaté et ENGIE a été retenue. Une première réunion de mise au point a eu lieu mi-septembre.

**Des réunions publiques sont prévues, afin d'informer les citoyen.nes des travaux qui vont impacter la ville sur l'année 2025, et de répondre à toutes les questions qui se posent autour d'un tel projet. Les dates de ces réunions seront communiquées via les panneaux d'affichage et les réseaux sociaux.**

**Noter toutefois que la première d'entre elles se tiendra le Mardi 5 novembre 2024 à 19h30 à l'Espace Pasteur (salle du haut).**

## **SICTOM : allô ?**

**Tout comme vous, nous nous interrogeons sur les nombreux dysfonctionnements constatés sur la collecte des Ordures Ménagères, sur les modalités pratiques de mise en place de la Redevance Incitative, sur la facturation du service...**



La compétence OM relève de la Communauté de Communes, qui l'a transférée au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

Nos questions, interrogations, remarques et doléances restant sans réponses de la part du SICTOM, nous sollicitons désormais la communauté de communes, qui ne doit pas tolérer une gestion aussi approximative du service. Contact Sictom Jura Est : 03 84 52 06 64

Toute l'équipe municipale et le Sivos d'Arbois espèrent que la rentrée scolaire s'est bien passée dans tous les établissements. Nous souhaitons aux élèves une belle année, riche en apprentissages et découvertes grâce au savoir-faire de toutes les équipes éducatives qui mettent en œuvre leurs compétences pédagogiques et leurs engagements, indispensables à l'épanouissement des enfants et au bien-vivre à l'école.

## Les équipes éducatives

ÉDUCATION



Effectif total : 257 élèves



Effectif total : 176 élèves



Effectif total : 180 élèves



Effectif total : 190 élèves

## LE DISPOSITIF « ITEP » une institution inclusive dans le milieu scolaire public



Un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) a rejoint, dès la rentrée de Septembre 2024, l'équipe éducative de l'école primaire publique d'Arbois.

L'ensemble de la municipalité et du Sivos leur souhaite la bienvenue.

Ce dispositif a pour mission d'accompagner les enfants qui ont des besoins spécifiques pour mener à bien leur scolarité, selon une période qui peut varier d'un enfant à un autre.

Le concept de l'ITEP s'élabore autour de la nécessité de penser une réponse institutionnelle suffisamment souple et évolutive pour chaque enfant inscrit dans ce dispositif, de construire un projet personnalisé pour chacun d'eux. L'inclusion est une des priorités de ce dispositif : les enfants participeront en priorité aux cours spécifiques et se rendront, dans le cadre de projets éducatifs communs, dans d'autres classes de l'école correspondant à leur âge et partageront également les récréations.

L'ITEP est géré par l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'Éducation Nationale et les PEP CBFC (association des Pupilles de l'Enseignement Public Centre Bourgogne-Franche-Comté). Sur Arbois, un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé auront en charge cette classe composée de 8 élèves maximum. Des professionnels, selon les besoins, pourront rejoindre, à tout moment, ce binôme, pour répondre rapidement aux besoins de l'enfant.

Ce DITEP est actuellement basé au 1er étage du Château Pécauld en attendant la fin des travaux de réhabilitation du bâtiment Morel où il trouvera sa place définitive et où l'inclusion pourra pleinement jouer son rôle.

Le territoire regroupant toutes les communes autour d'Arbois, Champagnole, Poligny et Salins était dépourvu de ce type de structure. Nous sommes heureux que ce dispositif puisse répondre, en grande partie, à la demande des familles et au mieux-vivre des enfants.





## Retour sur l'été du Secteur Jeunes municipal d'Arbois

L'été du Secteur Jeunes municipal d'Arbois aura encore été riche et varié en 2024.

La première semaine des vacances de juillet a été celle des séjours :

- Celui du « **camps radeau** » : **8 jeunes sont partis avec des copains du Secteur Jeunes de La Séquanaise de Poligny**. Ils ont fabriqué leur radeau avant de les faire naviguer sur la Loue.
- Et celui du **séjour en Italie** : depuis janvier 2024, **5 jeunes ont préparé leur séjour, recherché des financements, leur permettant de réaliser ce projet cet été** et découvrir les richesses italiennes : La Tour de Pise, Florence, le Musée de l'équipe de foot d'Italie... **Grâce à leur implication et leurs actions, le reste à charge s'est élevé à 50 €**. **Bravo à eux pour avoir mené ce beau projet.**

La seconde semaine, une cinquantaine de jeunes a fait diverses sorties, dont plusieurs en compagnie du Secteur Jeunes de Salins-les-Bains : Europa-Park, lac de Chalain, parc de loisirs de Desnes, journée Batucada, soirée barbecue, puis concert à Sarret de Grozon.

La troisième semaine a, quant à elle, permis à **9 jeunes de vivre un « Délire Nature » dans les environs d'Arbois avec, au programme, randonnée vélo, canoé, spéléologie, visite de la pisciculture des Planches, bivouac.**

Enfin, au cours de la première semaine d'août, semaine plus calme où le local était ouvert en accueil libre, ce sont une vingtaine de jeunes qui s'y sont retrouvés.

Cet été aura été **riche en rencontres et en projets. Plus de cinquantaine jeunes ont fréquenté la structure et ont été force de propositions** pour le projet du Secteur Jeunes à venir.

Puis, les animateurs ont pris aussi un peu de vacances avant de revenir en pleine forme pour une nouvelle année scolaire.



### Quelques retours de l'été « chopés » au vol :

« J'ai adoré faire les manèges à sensation »

« En Italie, on a pris la couleur du bois massif »

« Prendre le train pour Florence, c'était vraiment beau »

« C'est super de revoir les photos des vacances au local jeunes »

# La rentrée 2024/2025 du Secteur Jeunes municipal d'Arbois

## JEUNESSE

La seconde année d'animation du Secteur Jeunes qui vient de s'écouler est venue nourrir **les premiers bilans sur la fréquentation, le rôle et la fonction du service : tout le monde s'accorde à dire que le Secteur Jeunes d'Arbois est utile pour notre jeunesse, pour les familles, pour la vie de la ville.** Le Secteur Jeunes n'est pas seulement un lieu de loisirs et de rencontres, c'est aussi un espace pour découvrir de nouvelles choses, faire grandir les idées et les envies des jeunes, apprendre à être responsables, à vivre en collectivité et à prendre sa place dans la vie de la cité.

Pour cette rentrée 2024/2025, le Secteur Jeunes municipal d'Arbois continue donc son travail d'implantation dans les activités de la ville et auprès des acteurs éducatifs du territoire, **avec l'appui notamment de la CAF qui a validé la Prestation de Service « Jeunes » sur la période 2024 / 2028.**

La structure entame sa nouvelle rentrée plus sereinement, avec des changements notables en matière de fonctionnement, d'inscription préalable aux activités, d'amplitudes horaires, de tarification et de propositions pédagogiques.

Ainsi, l'équipe pédagogique et la direction du Secteur Jeunes ont décidé communément de ne pas ré-ouvrir les temps d'accueil libre et gratuit en soirée la semaine pour **se concentrer sur des propositions de parcours éducatif ou sur l'accompagnement des projets des jeunes en soirée ou le samedi.**

**Les accueils libres et gratuits sont maintenus le mercredi après-midi, la fréquentation avoisine la vingtaine de jeunes chaque semaine.**

Cette année, le Secteur Jeunes a institutionalisé **une « assemblée de jeunes », tous les mercredis de 16h00 à 17h00.** Ce temps est construit afin de donner aux jeunes un espace de délibérations, d'argumentations, d'échanges et de construction d'un consensus pour faire vivre la structure jeunesse : organisation des tâches de la vie quotidienne, projection des activités pour 2025... le but est de faire de ce temps, un réel espace de vie démocratique et de construire du vivre ensemble. Il a vocation aussi à faire émerger les projets des jeunes pour lesquels ils seront accompagnés tout au long de l'année en soirée ou le samedi.

Cette volonté nécessite du temps d'accompagnement incompatible avec une ouverture permanente de la structure en accueil libre.

À noter, l'arrivée en septembre d'Emilie Tattu qui assure le remplacement de Charlotte Rumpf, pendant son congé maternité.



## PETIT TOUR D'HORIZON CONCERNANT QUELQUES ELEMENTS FORTS DE LA RENTRÉE DU SECTEUR JEUNES.

### Une salle santé

En relation avec le projet de «Forum santé» en réflexion par les comités consultatifs « Santé Social » et « Enfance jeunesse », le Secteur Jeunes municipal d'Arbois propose la **mise en place progressive d'un espace de santé dans la salle de l'entre-deux du « 13 »**. Cette espace a pour vocation de permettre librement aux jeunes qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'informations relatives à la santé générale, d'identifier les professionnels présents en Arbois, de se familiariser avec leur nouvelle vie d'adolescents, et des responsabilités et libertés qu'elle implique. Le complexe du Homard, tout le monde y est passé !!

### Un parcours éducatif autour de l'usage des écrans

En octobre, le Secteur Jeunes amorce un **parcours citoyen « d'auto-défense intellectuelle au numérique »**, pour aborder, sans moraliser, Internet, les réseaux sociaux, l'utilisation des écrans, les pièges à éviter et les avantages de cette technologie. Ce parcours est coanimé avec l'association Tinternet et prévoit de se poursuivre avec les parents et les acteurs éducatifs.

## Le Festival de cinéma des Secteurs Jeunes

Cette année, le **Festival de cinéma des Secteurs Jeunes se déroulera le Vendredi 15 Novembre**, toujours à la salle culturelle Notre Dame de Salins-les-Bains, en partenariat avec le Secteur Jeunes d'Arbois et la ville de Salins-les-Bains.

Soirée festive à vocation pédagogique, cet événement est une occasion pour **mettre en valeur les différents projets réalisés par les jeunes auprès des organisations partenaires, des parents, et des jeunes curieuses et curieux de cinéma**. Cet événement vient clore les « activités cinéma » de l'année et impulser celles de l'année à venir.

### La fête de fin d'année.

Etablie comme une institution, l'équipe pédagogique, cette année, souhaite accompagner les jeunes à réfléchir au « Sens de la Fête » avec ce « Bal » ou cette « fête » de fin d'année : Quelle soirée voudront-ils organiser ? Pour combien de personnes ? Avec combien de bénévoles ? Pour quelles finalités ?

Questionner les jeunes et leur faire découvrir différentes formes de manifestations publiques est pour l'équipe une manière de « questionner » notre rapport aux loisirs de consommation ou à la fête populaire.

► **Nous invitons les jeunes de moins de 17 ans intéressés par l'organisation à se manifester auprès des animateurs.**



## GRAINES D'IDEES !

### Le journal du Secteur Jeunes

Cette année, petit à petit, des articles et interviews ont été produits et enregistrés par les jeunes. **Pour les accompagner dans leur autonomie et leur permettre de s'exprimer, le Secteur Jeunes s'est alors doté de matériels multimédias. Ce matériel peut contribuer à créer la « Radio du Secteur Jeunes », un futur média créé par les jeunes, pour tous les Arboisiennes et les Arboisiens...**

### Club de Graff

L'essayer c'est l'adopter ! **Plusieurs groupes de jeunes se sont essayés cette année à l'utilisation de la Bombe de Graff.** Argument vendeur assumé de l'équipe pédagogique, le Graff, vient questionner rapidement la pratique artistique, la notion de géométrie, la concordance des couleurs et bien sûr, le travail manuel.

**Le Samedi 30 Novembre, une nouvelle après-midi « art graphique » se dessine.**



**Le programme avec les heures d'ouverture du Secteur Jeunes, les activités et le programme des vacances sont accessibles, tous les mois, sur le site Internet de la ville, rubrique « Vivre » / « Jeunesse » / « Programme du Secteur Jeunes ».**

**Attention, pour toute activité sur inscription, seuls les dossiers complets pourront être retenus (dossier d'inscription et bulletin d'inscription à l'activité).**

# La participation à Arbois prend différentes formes



**Depuis le début du mandat, nous nous attachons à associer la population, les associations et les acteurs économiques dans les projets de la commune.**

Ceci prend différentes formes :

► **Des comités consultatifs**, composés de citoyens volontaires et d'élus, mobilisés sur des sujets à la demande de la commune ou dont ils se sont saisis par eux-mêmes. Retrouver leurs actions sur le site Internet de la commune dans la rubrique « Vie municipale » / « Participer » / « Comités consultatifs ».

► **De la concertation sur des projets spécifiques avec des habitants.** Cela a été le cas notamment autour du projet d'aménagement du parvis de l'Église St-Just ou la reconversion du site de

l'ancienne gendarmerie.

► **Des projets collectifs, portés conjointement par la commune et le tissu associatif.** Citons ainsi les équipements sportifs qui ont tous été travaillés étroitement entre la mairie et les clubs. De même, les critères d'attribution des subventions sportives ont fait l'objet d'un travail de co-construction entre la mairie et les clubs. Le FestiSol (chaque année en novembre), le « Coup d'Chauffe » en Arbois en mai ou encore le 14 juillet Olympique ont également été des témoins d'un travail conjoint entre la commune, des associations et des citoyens.

Cela se traduit également par de l'écoute et du soutien actifs, ainsi que de l'accompagnement vis-à-vis d'**initiatives associatives au service de l'intérêt collectif**. Notons par exemple l'**émergence du « 13 »**, facilitée par la mise à disposition de locaux, ou la mise en œuvre prochaine des préconisations des « **Mobiculteurs-trices** » en matière de **sécurisation et de circulation des déplacements à vélo**.



Présentées comme un outil de concertation et d'émergence d'amélioration du cadre de vie au début du mandat, avec l'**objectif de faire émerger notamment des projets financés à 50/50 (mairie / quartier)**, les tables de quartiers n'ont pas eu l'effet escompté. Seul le quartier de Faramand a proposé des projets (réhabilitation et remise en eau de la fontaine – travaux en cours, aménagement d'un composteur convivial, panneau et banc sur la petite place).

Cependant, de nombreux points d'amélioration ont été identifiés au cours des réunions de tables de quartiers en 2021 / 2022. Certaines demandes ont pu trouver satisfaction, d'autres ne sont pas possibles techniquement et d'autres encore sont inscrits dans une liste d'actions restant à mener.

Une réunion publique de bilan sur les tables de quartiers, présentant ce qui a été fait, ce qui reste à faire et ce qui n'est pas possible est prévue au cours de l'automne 2024. Elle sera aussi l'occasion de voir les suites à donner.

# Un important chantier à ouvrir en matière de concertation

**S'il y a bien un sujet qui pose problème à Arbois et qui mérite d'être pris à bras le corps en matière de participation c'est celui de la circulation et du stationnement.**

La commune souhaite favoriser le **développement des mobilités douces**, mais elle est consciente que cela ne peut se faire sans trouver un équilibre avec les usagers de l'automobile.

Avec le démarrage des travaux du rond-point prochainement, nous savons que la circulation d'Arbois devrait évoluer.

Aussi, en s'appuyant sur une réunion de concertation qui a eu lieu en mai 2023, permettant de lister un certain nombre de sujets à traiter, il est aujourd'hui opportun de définir un **schéma d'aménagement de la commune d'Arbois prenant en compte la circulation des voitures / modes doux / personnes en fauteuil ou avec poussettes, le stationnement, la sécurisation, les livraisons....**

Ce schéma doit conduire à la création d'un **programme de travaux à mener dans les années à venir**, en tenant compte des autres travaux nécessaires impactant la voirie ; travaux de la chaufferie bois, travaux de réseaux eaux / assainissement, voie douce, désimperméabilisation et revégétalisation.

La réflexion de ce schéma débutera à l'automne. Cela prendra la forme d'une exposition en mairie qui reprendra tous les lieux posant un souci, avec les analyses techniques déjà connues lorsqu'il y en a, les idées d'amélioration déjà exprimées.

**Les habitants, par le biais d'un cahier sous chaque panneau, pourront abonder le diagnostic de ce qui pose problème, des idées d'amélioration.**

Puis, un **travail collectif s'engagera avec les membres du comité consultatif citoyenneté-accessibilité-égalité, les associations travaillant sur les questions de mobilités, des élus, des agents des services techniques et de la police municipale, des commerçants, des riverains tirés au sort et tout citoyen volontaire.**

Ce collectif aura pour objet de définir le schéma d'aménagement qui sera soumis à la population lors d'une réunion publique.

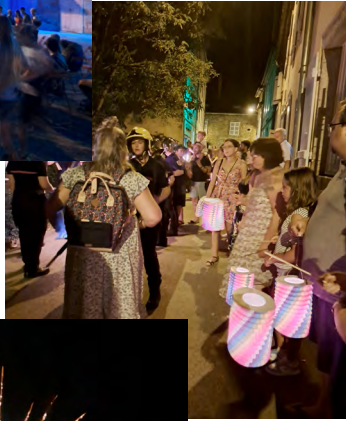
**Concernant les étapes de l'automne (tables de quartiers / chantier schéma d'aménagement), la commune communiquera les dates par ses canaux de communication habituels pour en informer les habitants : newsletter, «bouteilles», facebook et site internet.**

**La participation est une démarche qui se construit pas à pas à Arbois, sans recette miracle, sans « y 'a qu'à », pour permettre à toute personne volontaire de s'engager au service de « sa » ville de pouvoir le faire, pour valoriser l'engagement citoyen et pour plus de démocratie locale.**





# BIOU 2024



## EXTRAIT DU DISCOURS DE VALÉRIE DEPIERRE, MAIRE D'ARBOIS

[...] Nous sommes rassemblés ici pour honorer ensemble nos traditions, notre histoire, et les valeurs qui nous unissent. Aujourd'hui, notre ville d'Arbois se souvient de sa libération il y a 80 ans, rend hommage aux noms gravés sur notre monument aux Morts, et continue de porter fièrement l'héritage de la fête d'Arbois, Fête du Biou, grappe et couronne, durant un week-end de fête et une journée de célébration.

Il y a 80 ans, le 4 septembre 1944, notre ville recouvrait enfin sa liberté après plus de quatre années d'occupation. Grâce au courage des soldats de la 3<sup>ème</sup> Division d'Infanterie américaine, à l'engagement et au courage de ceux qui résistèrent et au sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour la France, Arbois revivait.

Vous pouvez découvrir l'exposition de photos, visible en ville, témoignant de cette journée de liberté retrouvée dans les différents lieux marqués par cette histoire.

Nous vous invitons à venir découvrir le camp américain reconstitué par l'association « Rock on the Marne », que nous remercions pour leur présence.

Accrocher la couronne à notre monument aux Morts, n'est pas seulement un acte de mémoire, c'est aussi affirmer notre attachement aux valeurs de tolérance, d'ouverture et de partage.

Chaque année, cette couronne élevée en hommage à nos vignerons morts pour la France, porte en elle, l'âme de notre communauté et rappelle à tous que notre histoire est faite de combats, de sacrifices, mais aussi de solidarité et de fraternité.

Cette solidarité, nous la retrouvons aussi dans nos relations internationales. En effet, cette année marque les 50 ans de notre jumelage avec la ville d'Hausach, en Allemagne. Ce lien,



né des cendres de la guerre, est le fruit de la volonté de bâtir des ponts entre nos deux peuples, autrefois opposés, aujourd'hui amis. Constant Chauvin, maire d'Arbois et Manfred Keinzle, maire d'Hausach, ont, en 1974, tracé cette voie de réconciliation et de paix, une voie que nous avons le devoir de continuer à emprunter et à transmettre aux générations futures.

Mais alors que nous célébrons ces anniversaires marquants, nous ne devons pas oublier que la paix, la liberté, l'égalité et la fraternité sont des idéaux fragiles, toujours menacés. Partout dans le monde, des hommes, des femmes et des enfants souffrent encore des ravages de la guerre. La menace persiste ; et il est de notre responsabilité de rester en éveil, de défendre avec force nos valeurs démocratiques.

[...]  
Chers amis, en ce jour de fête et de mémoire, restons unis et vigilants ; continuons à faire vivre notre patrimoine, en célébrant nos traditions tout en évoluant avec notre temps : un porteur a transmis sa charge à une femme cette année.

Improbable il y a quelques années encore, cela montre que notre fête a toujours su, unir, passé et présent dans un même élan, tous réunis quelques soient nos convictions. Restons fermement engagés face à tout ce qui menace la paix, la liberté, et la fraternité. Montrons au monde entier que notre détermination à préserver ces valeurs est intacte.

Ensemble, faisons en sorte que notre voix soit entendue, que notre patrimoine soit célébré, et que notre engagement pour la paix, la liberté et la solidarité continue d'inspirer les générations à venir.

Bonne fête d'Arbois à vous toutes et tous  
Vive le Biou d'Arbois





## DISCOURS D'HERVÉ LIGIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE VITICULTURE ET D'HORTICULTURE D'ARBOIS

Il y a un an ici même, nous vous faisons part de notre inquiétude au sujet du Biou à l'Unesco.

Initié en 2011 par la municipalité précédente, (en l'occurrence 2 personnes clés, Philippe Bruniaux et Bernard Amiens) le dossier pourtant bien ficelé était tombé dans une impasse, jusqu'à même être retiré de la liste du Patrimoine Immatériel de l'Humanité.

La porte n'était pas pour autant totalement fermée, l'Unesco nous laissant le choix d'une éventuelle re-candidature.

La ténacité faisant partie intégrante du métier de vigneron, nous nous sommes donc présentés à nouveau devant le ministère de la Culture française le 27 février dernier.

Et finalement ce sont bien les cérémonies du Biou (grappe et couronne comprises) qui ont été retenues par la France pour éventuellement être reconnues définitivement en 2026 par l'Unesco.

Nous ne sommes pas encore au bout du chemin, mais une étape décisive vient d'être franchie. Mille et une personnes peuvent être remerciées pour avoir soutenu, défendu, participé activement à notre démarche.

Mais comme dit précédemment, ce dossier initié par des hommes, nous pouvons constater qu'il est aujourd'hui porté essentiellement par des femmes.

Je ne vous cite que les prénoms, et à une exception près, elles sont parmi nous et vous saurez les reconnaître.

Sylvie, Valérie, Lily, Cathy, Justine, Fanny, Margot et au final Rachida. Mme la ministre de là où nous sommes, nous vous saluons ...

Je ne sais pas si vous avez remarqué mais entre fin mai 2024 (date de réception du courrier positif du ministère de la culture) et début mars 2025 (date de dépôt définitif de notre dossier à l'Unesco) il y a 9 mois. Ce groupe de femmes aura un bel enfant.

Bonne journée et bonne fête du Biou à tous !







# DITES-NOUS VOTRE FÊTE DU BIOU

## Le Biou en route pour l'inscription sur la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'humanité en 2026

Depuis 2011, la Ville d'Arbois et la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois portent la candidature du Biou d'Arbois à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En 2013, il a été inclus à l'inventaire national du PCI.

**En 2024, le Biou d'Arbois a été choisi par le ministère de la Culture pour représenter la France au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2025. Il s'agit d'une première étape franchie mais beaucoup de travail reste à faire. Un dossier final doit être déposé en mars 2025 auprès du comité d'évaluation de l'Unesco dont l'avis déterminera l'inscription ou non du Biou sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2026.**

## Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

Pour l'Unesco, sont considérés comme patrimoine culturel immatériel, "les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine." (Art. 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel)

## Qu'est-ce que la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ?

Il s'agit d'un dispositif international de reconnaissance, administré par l'Unesco, qui permet « d'assurer une meilleure visibilité du patrimoine culturel immatériel, de faire prendre davantage conscience de son importance et de favoriser le dialogue dans le respect de la diversité culturelle ». (Art. 16 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel)

## Votre parole est fondamentale !

Comme l'indique l'article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, **une pratique ne peut être considérée comme patrimoine que lorsqu'elle est reconnue comme telle par les communautés, groupes et individus qui la créent, l'entretiennent et la transmettent.**

Si vous pensez que le Biou est pour vous un patrimoine culturel immatériel, quelle qu'en soit la raison, et que pour cela il doit être inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, il faut le faire savoir à l'Unesco. Pour cela, il vous faut donner votre **consentement libre**, préalable et éclairé. Cela signifie un accord donné, de manière volontaire, et en ayant toutes les informations nécessaires pour prendre une décision.

Ainsi, si vous souhaitez donner votre consentement, il est important :

- ▶ D'expliquer avec vos mots pourquoi vous êtes attaché au Biou (grappe et/ou couronne), pourquoi vous y participez, ce que ce moment représente pour vous ;
- ▶ De dire votre expérience du Biou ;
- ▶ De donner votre accord (si tel est le cas) à l'inscription en mentionnant, dans votre écrit, l'inscription du Biou d'Arbois sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ;
- ▶ De préciser votre nom, prénom, profession et adresse ;
- ▶ De signer votre consentement.

Pour donner votre consentement, vous pouvez télécharger le bulletin sur le site Internet de la Ville d'Arbois au [www.arbois.fr](http://www.arbois.fr) ou écrire sur un papier libre.

Vous pouvez ensuite nous le retourner :

- Par courrier à l'adresse postale suivante : Mairie d'Arbois, Biou Unesco, 10 rue de l'hôtel de ville, 39600 Arbois ;
- Par mail à l'adresse suivante : [biou@arbois.fr](mailto:biou@arbois.fr) ;
- Directement en mairie (Arbois) en le déposant dans l'urne présente à l'accueil.

Si vous avez des questions, l'équipe municipale est disponible par mail à l'adresse [biou@arbois.fr](mailto:biou@arbois.fr)



# Quelques événements de l'été 2024

RETOUR SUR



21 juin Fête de la musique



23 juin Concert « La fugue irlandaise »



2 juillet Vélorution



5 juillet Fête des vacances



1 juillet-29 septembre exposition temporaire dans les musées municipaux «Missions musées» pour explorer la face cachée des musées



6 juillet Concert Brass Band de l'Ain, Gouttes de Cuivres



6 juillet Fête de la Petite place



7 juillet Balade gourmande du Triangle d'Or Jura Foot



14 juillet olympique une journée sous le signe du sport, des valeurs olympiques et paralympiques avec inauguration de la fresque sportive du terrain synthétique



12 juillet - 9 août 5 concerts gratuits offerts par la ville dans le square Sarret de Grozon, ambiance familiale et festive avec l'aide d'associations et de clubs sportifs pour les buvettes



31 juillet - 4 août 8<sup>ème</sup> édition du Festival de Tango Coeur du Jura Apéro-tango, spectacles, concerts, ateliers et performances ...



14 juillet - 18 août 23<sup>ème</sup> édition du Festival International d'Orgue d'Arbois 6 concerts d'organistes internationaux à l'église St-Just



20 juillet-10 août Traditionnelles intronisations de la Confrérie des Paisseaux sur la place de la Liberté



16-17 août Festival La Crue 8 groupes de musiques actuelles ont fait résonner les murs du Square Sarret de Grozon





Tableau offert à Hausach par la délégation française



Wolfgang Hermann, Maire d'Hausach et Valerie Depierre, Maire d'Arbois

## 50 ans de jumelage avec Hausach (Allemagne)

Les 21 et 22 septembre, une délégation Arboisienne, (élus, membres du jumelage, du comité des fêtes, présidents d'associations et habitants), s'est déplacée à Hausach pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage.

Wolfgang Hermann, Maire d'Hausach et Valerie Depierre, Maire d'Arbois se sont engagés, au nom **des concitoyens des deux villes** :

- à renouveler leur engagement de maintenir des liens permanents,
- à favoriser les échanges,
- à continuer conjointement à bâtir des ponts plutôt que des murs ;

**Il n'est plus que jamais essentiel, à notre époque, de montrer que, nous, citoyens Européens et citoyens du Monde, restons ouverts et fraternels.**

**Faisons encore grandir ensemble ces liens d'amitié !**

**Un grand merci pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu à Hausach !**

## Le début d'une coopération avec la commune de Doufelgou 2 au Togo

Dans le cadre du Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT), initié par l'Ambassade de France au Togo en 2021, plusieurs actions ont été mises en place pour accompagner l'émergence de coopérations décentralisées entre collectivités territoriales togolaises et françaises.

Parmi ces initiatives, un séjour d'étude en France mobilisant 6 collectivités togolaises a été organisé en novembre 2023 par l'Agence du Monde Commun avec le soutien de l'Ambassade de France et en lien avec le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International, association à laquelle adhère la commune).

**Ainsi, en novembre 2023, les communes d'Arbois et Les Planches-Près-Arbois ont eu le plaisir d'accueillir 6 de ces maires, dont la maire de Doufelgou 2. Elles et ils étaient en voyage en France pour découvrir notre propre système de décentralisation et le fonctionnement de nos institutions, le Togo opérant sa propre décentralisation depuis 2019, année des premières élections municipales.**

**Cette initiative a permis la mise en relation de plusieurs collectivités de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Communauté de Communes du Pays de Lure et Arbois / Les Planches) et de la région de Kara au Togo avec les Communes de Kozah 3 et Doufelgou 2. – qui ont exprimé le souhait de s'engager dans une dynamique de coopération à la fois bilatérale et mutualisée.**

Pour faciliter l'émergence de synergies et les mutualisations entre les partenaires français et togolais, le projet « Coopérer pour réussir l'avenir au Togo (COPRA Togo) », coordonné par le réseau BFC International, a été imaginé en 2024 afin de permettre le partage d'expertise et le renforcement des compétences en matière de **gouvernance locale, de conception et de mise en œuvre de politiques publiques,**



Délégation de maires togolais en visite à Arbois en novembre 2023

notamment dans les secteurs de **l'environnement et de l'aménagement du territoire, du tourisme durable, de la jeunesse et de la culture.**

Ainsi, depuis maintenant quelques mois, élu(e)s et agents de la communes d'Arbois et Les Planches-Près-Arbois échangent avec leurs homologues de la commune de Doufelgou 2, au Togo.

La Maire de Doufelgou 2, la Maire d'Arbois et le Maire des Planches ont souhaité explorer la possibilité d'échanges plus approfondis.

Avec le soutien de l'Ambassade de France au Togo, un premier déplacement des partenaires français est organisé au Togo du 14 au 19 octobre 2024.

Celui-ci a pour **objectif de maintenir, matérialiser et renforcer les liens bilatéraux mis en place depuis novembre 2023 entre les collectivités françaises et togolaises.** Il permettra également d'ouvrir la voie à une démarche territorialisée favorisant une réflexion collective des territoires engagés

Les trois communes, Doufelgou 2, Arbois et Les Planches, aspirent à établir des coopérations durables et efficaces. Cela passe par des **échanges de compétences et connaissances sur deux principaux sujets qui représentent une ambition et des enjeux importants pour les deux collectivités : la jeunesse et la transition écologique qui se traduira par une convention de partenariat.**



# FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

#festisol | www.festivaldessolidarites.org

DU 15 NOV.  
AU 1<sup>e</sup> DÉC.  
2024

ZOOM SUR

Le Festival des Solidarités est de retour avec ses rencontres, ses animations, ses repas partagés et ses spectacles pour faire bouger le monde vers plus de solidarité ! Du 15 novembre au 01 décembre 2024, le FestiSol aura lieu à Arbois. L'occasion de mieux comprendre le monde qui nous entoure, défendre les droits humains et prendre conscience de notre pouvoir d'agir dans une ambiance chaleureuse, festive et déterminée !

Cet ensemble d'événements sera l'occasion de faire connaître l'engagement de ces acteurs et actrices du territoire en faveur d'un monde plus juste, solidaire et durable, mais aussi de proposer à chacun et chacune d'agir concrètement pour transformer notre monde.

À travers sa diversité de formats d'animation et de manifestations sur tous les territoires, le FestiSol constitue un fantastique outil de sensibilisation aux solidarités locales et internationales, au développement durable et à la citoyenneté mondiale.

## En avant-première :

### Théâtre de marionnettes « La Petite galerie du Déclin » – Cie Portés disparus

**Mercredi 6 novembre - 20h30 Durée : 20 minutes par opus**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame)**

**Plein tarif 15€ ; adhérent 10€ ; réduit 8€ (À partir de 8 ans - en 2 opus)**

En deux tableaux et quatre personnages, ce spectacle nous propose tout simplement de rire de la fin du monde. Dans un dépouillement qui laisse voir tout le travail du marionnettiste, les deux manipulateurs nous entraînent dans deux étranges fables. Leur bestiaire, malmené, courageux, nous offre un miroir déformant, terrible et drôle. Un diptyque animalier ou deux histoires, pour témoigner du combat des laissés-pour-compte du monde vivant.

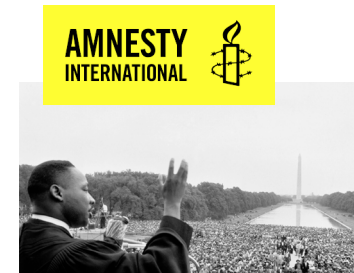


### Exposition « 60 ans de mobilisation. Magnum Photos & Amnesty International »

**15 novembre au 3 décembre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi après-midi)**

**Hall de l'hôtel de ville - Entrée libre**

La sélection d'images revient sur 60 ans de mobilisation pour les droits humains et témoigne de la pluralité des combats portés par Amnesty International. De la lutte pour les droits civiques aux États-Unis aux mobilisations actuelles pour plus de justice climatique, du combat contre les disparitions forcées en Amérique du Sud durant les années 1970 et 1980 aux persécutions dont sont aujourd'hui victimes les personnes rohingyas au Myanmar, de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud aux menaces récurrentes sur le droit à l'avortement...



### Table-ronde « Communs et mise en patrimoine : le biou et la couronne »

**Samedi 16 novembre - 10h30-12h**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) - Ouvert à tous - Entrée libre**

Sélectionné en 2024 par le ministère de la Culture, le Biou sera l'unique candidat français à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2025. L'opportunité de réfléchir à ce qu'il est comme à ce qu'il serait une fois reconnu par l'Unesco comme patrimoine. L'organisation périodique du biou et de la couronne, comme le sens qui leur est donné, est l'occasion de discours sur ce que serait une communauté arboisienne, des collectifs vigneron, des pratiques collectives ou de solidarité, des intérêts communs. Tout comme la catégorie de patrimoine culturel immatériel ouvre à d'autres compréhensions de ce qui fait patrimoine du côté des relations entre un bien et des humains réunis en collectifs.



### Jeu de rôle : expérimentez le jeu du loup-garou en Amazonie

**Mercredi 20 novembre - 14h-16h**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) - Entrée libre**

Très populaire, le jeu du loup garou se joue en groupe d'une dizaine de personnes, en famille ou entre amis. De 5 à 97 ans, tout le monde peut participer ! C'est une partie à l'issue incertaine, où les protecteurs peuvent sauver l'Amazonie, et les destructeurs, la faire disparaître à tout jamais. Car si la déforestation n'a jamais été aussi rapide, il est encore possible d'agir pour inverser la tendance....



### DuoDay Journée dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap

**Jeudi 21 novembre - Toute la journée/18h30 verre de l'inclusion pour clôturer la journée**

**Salle des associations (rdc - hôtel de ville) - entrée libre**

Journée dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap chez les professionnels arboisiens qui se clôturera par un retour d'expérience et un verre de l'amitié autour d'un seul et même objectif : l'inclusion !



## Spectacle d'Irène Rivière : «Les routes de l'exil...Game over»

**Vendredi 22 novembre -18h30**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) – entrée libre**

Les routes de l'exil : Game over ! explique, entre humour et émotion, enquêtes et témoignages, la politique européenne de l'asile ces 20 dernières années. Il y a urgence à informer, raconter, dévoiler. Car l'histoire dérape à nouveau. Conférence ou spectacle, on ne sait plus ! Mais une expérience oui ! A partager !



## Éco-Chantier participatif

**Samedi 23 novembre -9h30 (départ à 10h) – 12h**

**Point de rdv parking du Fer à cheval**

Entretien de la mare du Bief de Corne (fauche et débroussaillage), site emblématique qui éberge une faune et une flore rares.



## Rencontres sportives pour l'inclusion

**Samedi 23 novembre - 14h-17h**

**Stade de l'Éthole**

Stands et activités sportives (tirs à l'arc/sarbacane) avec les licenciés et les éducateurs du club Olymp' Sport et initiations au rugby avec le club US Arbois Rugby. Un goûter international et intersport sera organisé à l'issue, au stade, avec l'association de Solidarité avec les Réfugiés d'Arbois (SARA).



## Sortie : Les arbres et les arbustes de la forêt communale et petits jeux de reconnaissance

**Samedi 23 novembre -14h – 17h**

**Promenade dans les forêts du premier plateau du Jura – Gratuit**

Sortie proposée par Pascal Collin, service Environnement de la Communauté de communes APS Coeur du Jura dans les forêts du premier plateau du Jura afin de présenter les différentes espèces et les outils et méthodes pour les reconnaître. A la fin de la sortie un petit jeu de reconnaissance sera proposé sur le thème de la forêt avec des rameaux, des feuilles, des fruits, etc à reconnaître.



## Concert Rock du groupe allemand « Mannish Boys »

**Samedi 23 novembre -Ouverture des portes à 19h30 et concert à 21h**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) – entrée libre**

«Mannish Boys» est un groupe de notre ville jumelle allemande, qui nous propose un concert de reprise rock, une belle occasion de montrer les liens d'amitié noués avec Hausach. Soirée organisée avec le comité de jumelage de la ville : petite restauration et buvette.



## Spectacle « Réquiem pour un smartphone » - Compagnie Bulles de Zinc

**Vendredi 29 novembre -18h30**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) – entrée libre - Tout public (à partir de 15 ans)**

En tournée régionale pour le FestiSol 2024. L'objet du délit ? Un smartphone, celui d'Amina, autour duquel gravitent trois personnages. Chacun va délivrer son récit de vie, qui le lie à cet objet : depuis l'esclavage dans les mines du Congo jusqu'à l'amour inconsidéré d'un homme pour cette jeune femme pleine de colère. Questionner les conséquences de la sur-numérisation de nos sociétés. Une ode à la nature qui oscille entre tendresse, rage et poésie. Un spectacle-choc ! Vous ne verrez plus jamais votre smartphone comme avant.



## Lectures d'albums Jeunesse pour les 4 - 7 ans

**Samedi 30 novembre -10h30**

**Librairie le Hamac – entrée libre**

Sensibiliser les plus jeunes aux diversités culturelles à travers la lecture d'albums.



## Projection du documentaire « Les maux de notre alimentation »

**Samedi 30 novembre -18h**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) – entrée libre - Tout public**

Dans le cadre du Festival du Film Alimenterre. Les multinationales sont responsables de nombreuses atteintes aux droits humains et à l'environnement, le plus souvent en toute impunité. Crayons à la main, Blanche Sabbah (autrice de bande dessinée, activiste féministe) et Hippocampe Fou (rappeur) témoignent des conditions de travail en Équateur, et racontent les histoires de celles et ceux qui luttent pour leurs droits.



## Buffet des Pays

**Samedi 30 novembre -20h**

**Espace Pasteur (salle des fêtes - place Notre-Dame) – entrée libre - Tout public**

Moment convivial autour d'un buffet préparé par les volontaires originaires de différents pays présents à Arbois.



## Clôture du FestiSol : Saynète de théâtre

**Mercredi 4 décembre -18h30**

**Salle des associations (rdc - hôtel de ville) - entrée libre**

En clôture du festival, les membres de l'association Nous Aussi 39 vous proposent une saynète de théâtre sur les difficultés pour les personnes en situation de handicap à comprendre les enjeux environnementaux.



Quatre années sont passées depuis les dernières élections municipales et pour moi qui ai choisi de faire cavalier seul en quittant le groupe minoritaire en mars 2023, je veux aujourd'hui partager mes opinions quant à la politique municipale menée depuis les élections. Sans vouloir grimper aux arbres pour exhiber une satisfaction qui serait démesurée, je dois dire que de mon point de vue le bilan est largement positif, qu'il s'agisse des réalisations et des projets en cours, comme des valeurs et de la volonté politique qui les animent. Ainsi la volonté de développer une politique tournée vers les jeunes. Elle s'est traduite par la création du secteur jeunes qui attire de plus en plus les adolescents et dans le domaine sportif avec les travaux menés au stade municipal, à l'Ethole et la création de l'espace multisports sans oublier la réfection de la piscine.

En ce qui concerne l'éducation les travaux vont commencer à l'école Morel afin que d'ici un an elle puisse accueillir tous les élèves du primaire : les deux classes restées à Aragon et la toute nouvelle classe spécialisée ITEP.

En ville aussi ça bouge ! Avec la réalisation des deux parkings et bientôt la rénovation de celui de la Foule. Aurait-il fallu laisser plus de places aux stationnements ? J'en doute tant il est vrai que ce problème est récurrent. Arbois est loin de déperir. La zone industrielle se remplit et les commerces ne craignent pas de s'installer en ville.

Dans cette dynamique positive, difficile de se tenir dans l'opposition. On a plutôt envie de participer et d'apporter son énergie pour qu'Arbois poursuive son chemin vers toujours plus de mieux vivre ensemble.

Christine Château

## OCTOBRE

# Octobre ROSE 2024

### Chérissez vos nénéés !

À l'occasion d'octobre rose, Elise VILAPLANA, sage-femme au Pôle Santé d'Arbois, tient des permanences sans rendez-vous pour discuter de la santé de vos seins, effectuer éventuellement une palpation et si besoin obtenir la prescription d'une échographie mammaire ou d'une mammographie aux jours et horaires suivants :

- jeudi 10 entre 12 et 13h
- mardi 15 entre 17h30 et 18h30
- jeudi 17 entre 13 et 14h
- mardi 22 entre 12 et 13h
- jeudi 24 entre 17h30 et 18h30
- lundi 28 entre 18 et 19h
- jeudi 31 entre 12 et 13h

Alors allez-y nombreuses !



### Rencontres-préventions :

- à la Salle des Fêtes d'Arbois le samedi 12 octobre 2024 de 9h à 13h, pour discuter de la santé de vos seins, une palpation et si besoin la prescription d'une échographie mammaire ou d'une mammographie !
- à la maison de santé le lundi 21 octobre 2024 toute la journée

**Vente de rosiers chez certains commerçants le samedi 12 octobre 2024** au profit de la ligue contre le cancer et Oncodoubs (plus d'infos sur [www.arbois.fr](http://www.arbois.fr))

### Soirée sur la mobilité en milieu rural.

**17 octobre à partir de 20h00 à la salle des associations, hôtel de ville.**

Présentation de recherches de Guillaume PETITJEAN en master «Gestion des territoires et développement local» au Mans Université. Suivi de tables rondes sur 3 axes identifiés : les coopérations à développer ; la co-construction du réseau physique ; l'intermodalité.



### Concert de Jan SCHULTSZ, pianiste et Claire THIRION violoncelliste : Sonates de Brahms

**17 octobre - 20h00 à la salle du tribunal, hôtel de ville.**

Organisé par l'association Pianos en Arbois et les Concerts du Doubs  
15€/gratuit moins de 18 ans

**Spectacle « Liberté » - programmation Mi-scène**  
**17 octobre - 20h30 à l'espace**

### Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame

« Liberté » raconte l'histoire d'un lycéen tout près de décrocher qui est "rattrapé" par une professeure d'histoire animée par la conscience de l'importance de sa mission.  
15€ plein tarif, 10€ Tarif adhérent, 8€ Tarif réduit Moins de 18 ans, scolaires, étudiants, chômeurs, RSA

### Journée de conférences : Autour de la vigne de Pasteur

**19 octobre - dès 9h30 au Château de Chavanes à Montigny-les-Arsures.**

Organisée par les maisons de Louis Pasteur et l'association Pasteur Patrimoine. Cette journée de conférences est destinée au grand public, aux professionnels de la vigne mais aussi aux amateurs d'histoire et de vins. Entrée libre.

### Concert «Gabriel Fauré» donné par le Choeur Opus 39

**20 octobre - 16h30 à l'Église St-Just**

Dans le cadre du centenaire de la mort du grand compositeur français, avec Thibaut Curie, piano, Noémie Sirandré, soprano et Juliette Thiebergien, violoncelle  
15€/ 10€ élèves de l'école de musique



### Conférence « En voir de toutes les couleurs »

**22 octobre - 18h30 à l'hôtel de ville**  
Par Michel Vernus et J-D Girardin  
Entrée libre

## Causerie Pasteur Patrimoine Arboisien

26 octobre - 10h30 à l'hôtel de ville  
Entrée libre

## Marché de producteurs Bio

26 octobre - 18h-20h Parking Molliet  
24 rue des Fossés  
La Pépinière Alimentaire Arbois -  
COLLECTIF BIO Arbois

## NOVEMBRE

### Conférence gratuite de l'Université Ouverte sur l'écrivain « Colette »,

5 novembre hôtel de ville à 18h  
Par Florent Montclair

### Concert PICON MON AMOUR & SAN-SEYHA

Le Moulin de Brainans tourne !  
8 novembre - 20h30 à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame

Infos sur le site Internet du Moulin

### Festival «Chansons d'Automne»

9-10 novembre à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame  
Concerts et scène ouverte : Sam 9 ; à 18 h Liz Van Deuq en trio ; à 21 h Jérémie Bossone en duo  
Dim 10 ; à 18 h No Mad (cinq musiciens/chanteurs en acoustique totale). Un concert : 14€/forfait 3 concerts : 33€

### Fête de la victoire

11 novembre au monument aux Morts  
Cérémonie patriotique

### Collecte produits alimentaires des Banques Alimentaires

22 et 23 novembre

### Trail urbain nocturne

23 novembre - départ à 20h  
Parcours surprise 10km - Buvette - Foodtrucks - Animations  
Information sur le site [www.tcfc.fr](http://www.tcfc.fr)

### Portes ouvertes Club Notre Soleil

23 novembre - 10h-17h  
Espace Rouget (place Hausach)  
Découvrez le club du 3<sup>ème</sup> âge et ses activités

### Conférence « Le monde charmant et fantastique de la nuit »

26 novembre - 18h à l'hôtel de ville  
Par Michel Vernus et J-D Girardin  
Entrée libre

### Marché de producteurs Bio

29 novembre - 18h-20h  
Parking Molliet 24 rue des Fossés  
La Pépinière Alimentaire Arbois -  
COLLECTIF BIO Arbois

### Causerie Pasteur Patrimoine Arboisien

30 novembre - 10h30 à l'hôtel de ville  
Entrée libre

### Marché de Noël des Femmes de la Fontaine

30 novembre - Petite Place  
Artisans - Animations - buvette

## DÉCEMBRE

### Conférence gratuite de l'Université Ouverte « entre fantôme et réalité, la question de l'intelligence artificielle »

3 décembre hôtel de ville à 18h  
Par Christophe Lang

### Collecte de sang

5 décembre - de 15h30 à 19h à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame

### Spectacle musical «Green Fabrik» Jeune public

8 décembre - à 15h30 à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame. GRATUIT

Un Concert durable pour Eco-kids qui se veut pédagogique, tout en étant drôle, original, décalé, avec un jeu de scène qui saura ravir petits et grands.

Loin des discours culpabilisants, Tom,

« l'écolo baba » et Pat, « l'écolo bobo » ont une idée fixe : montrer qu'ils sont devenus des musiciens plus responsables eu égard à leur passé de rockeurs où l'écologie était parfois bien loin de leurs préoccupations. Leurs aventures rocambolesques permettront au jeune public de s'interroger sur son rôle déterminant pour le futur de notre belle planète au travers de thèmes tels que les énergies renouvelables, la pollution, la déforestation et le dérèglement climatique...

Organisé par le service culturel municipal et le CCAS. Suivi d'un goûter avec le Père-Noël.



### Spectacle de Noël

11 décembre - à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame  
Organisé par le Relais Petite Enfance Arbois

### Animations et repas dansant Téléthon

14 décembre - à l'espace Pasteur (salle des fêtes) - rue Notre-Dame  
Organisé par le comité des fêtes au profit de l'AFM Téléthon

### Conférence

« La séduction : une qualité ou une manipulation ? »  
17 décembre - 18h à l'hôtel de ville  
Par Michel Vernus et J-D Girardin  
Entrée libre

### Marché de producteurs Bio

21 décembre - 18h-20h  
Parking Molliet 24 rue des Fossés  
La Pépinière Alimentaire Arbois -  
COLLECTIF BIO Arbois

### Anniversaire de la naissance de Louis Pasteur

27 décembre  
Dépôt de gerbe au monument aux Morts et AG de l'association Pasteur Patrimoine Arboisien suivie d'une causerie à l'hôtel de ville dans l'après-midi